

Réalisez votre Bilan de Compétences

Objectifs

- Faire le point sur son parcours, ses motivations, ses compétences, donner du sens à son action professionnelle passée et présente et réussir à se projeter
- Élaborer son projet professionnel, mesurer l'adéquation avec ses compétences actuelles et mettre en œuvre son plan d'action
- Analyser ses potentialités d'évolution sous 2 angles :
 - mobilité vers de nouvelles fonctions, vers de nouveaux niveaux de responsabilités
 - ou reconversion et insertion, le cas échéant.

Publics visés

Salariés souhaitant faire le point sur leurs compétences professionnelles, sur leurs aptitudes personnelles et leur motivation au regard d'un projet déjà défini ou pas

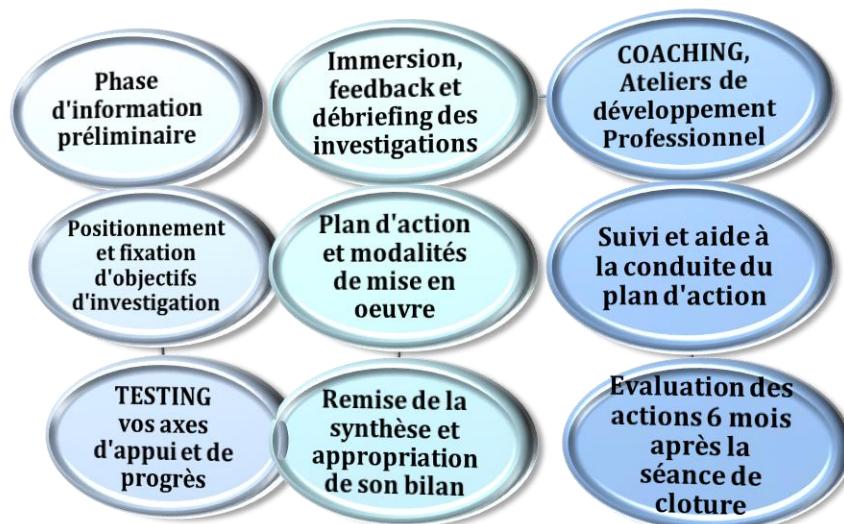
Nous ciblons 2 catégories de salarié

- **Les salarié non cadres** : Bilan de Compétences Salarié (BCS)
- **Les cadres managers** : Bilan de Compétences Managerial (BCM)

Nos « plus »

- Des actions appropriées à la fois **pour les publics cadres et non cadres**
- **L'usage d'outils de mesure** de votre potentiel, valides, rapides et précis
- Une organisation vous permettant de vous **approprier les résultats de votre bilan et de mettre en œuvre votre plan d'action**
- Une prestation considérablement enrichie par des **séances individuelle et collectives de coaching et de développement professionnel**, visant à réduire l'écart entre votre profil et votre projet
- **Une synthèse sur des données non confidentielles peut être remise à votre service de Ressources Humaines** avec l'accord du bénéficiaire

Schéma du déroulement des séquences



Votre éligibilité au congé de bilan de compétences

- **Vous êtes en CDI** : Vous devez justifier de 5 années d'activité salariée, consécutives ou non, dont 1 an dans l'entreprise actuelle
- **Vous êtes en CDD** : Vous devez justifier de 24 mois d'activité salariée, consécutifs ou non, dont au moins 4 mois au cours des 12 derniers mois.
- Dans tous les cas, votre demande doit être adressée à Unifformation. 60 jours avant le début du bilan.

FINANCABLE PAR LE CPF A PARTIR DE 2017